

L'appui du Canada aux activités des Nations Unies pour les droits de l'homme s'est manifesté récemment par sa réaction à la Résolution 3379 (XXX) de l'Assemblée générale formulée en novembre 1975, qui définissait le sionisme comme étant une forme de racisme et de discrimination raciale. En raison de l'opposition du Canada à cette résolution, aucune décision n'avait encore été prise à la fin de 1976 à savoir si le Canada assisterait ou non à la Conférence de 1978 sur la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, qui se tiendra au Ghana. Le Canada n'y assistera pas à moins que la Résolution 3379 ne soit révoquée ou neutralisée, ou que toute discussion sur le sionisme ne soit déclarée hors de propos.

Le Canada se situe au neuvième rang parmi les pays qui contribuent au budget des Nations Unies. En 1976, sa quote-part était égale à 3.18% du budget ordinaire et se chiffrait à près de \$10 millions (tableau 3.7). Il contribue aussi spontanément à des programmes réguliers et spéciaux des Nations Unies qui s'insèrent dans le Programme des Nations Unies pour le développement, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'aide à l'enfance, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine, le Programme alimentaire mondial, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud et le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues. Le Programme des Nations Unies pour le développement est le plus important et joue un rôle clé pour ce qui est de la coordination de toutes les activités de l'ONU en matière de développement. Les contributions du Canada à divers programmes de l'ONU, en espèces et en nature, se sont élevées aux environs de \$140 millions pour l'année financière 1975-76.

Institutions spécialisées. Le Canada est membre de chacune des 14 institutions spécialisées des Nations Unies et est l'hôte de l'une d'elles, l'Organisation de l'aviation civile internationale. Il maintient des missions permanentes à New York et à Genève, et a des représentants attirés auprès d'institutions situées à Paris (UNESCO), Rome (FAO) et Vienne (AIEA). Les contributions de ces institutions dans leurs domaines respectifs ont constitué l'une des grandes forces des Nations Unies.

Le Groupe de la Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ou Banque mondiale, la Société financière internationale et l'Association internationale de développement, est de loin la plus importante des institutions accordant de l'aide multilatérale. Les paragraphes qui suivent donnent une brève description des institutions.

L'Organisation internationale du travail (OIT), créée en 1919 par la Société des Nations, est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1946. Elle réunit les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de 126 États membres (en 1975) qui s'efforcent de faire régner la justice sociale en améliorant les conditions de vie et de travail dans toutes les parties du monde. Le Canada est membre de l'OIT depuis sa création et, comme il compte parmi les grands pays industrialisés, on lui a attribué l'un des 10 sièges non électifs au conseil d'administration.

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), créée en 1945, compte, avec ses 136 membres, parmi les institutions spécialisées les plus importantes. Deux de ses objectifs sont le relèvement des niveaux de vie et de nutrition des pays membres et l'amélioration des techniques de production et de distribution des produits alimentaires, agricoles, forestiers et de la pêche. Le Secrétariat de la FAO procure à ses membres divers services: conseils, collecte et publication de statistiques sur l'agriculture et la pêche, et organisation de conférences internationales et de réunions d'experts.